

JEANNE BISILLIAT

## INTRODUCTION

La décision d'utiliser le mot **genre**, lors de la reprise du séminaire en 1986, doit être vue comme une détermination théorique en accord avec les travaux des féministes, particulièrement dans les pays anglo-saxons. Notons tout de suite que dans ce texte on n'emploie pas ce terme dans son sens « fourre-tout », si critiqué avec juste raison.

En 1971, N.C. Mathieu (Mathieu, 1971) résume ainsi le problème fondamental : « la catégorie homme en tant que catégorie sociologique n'existe pas tout en servant de référence aux études descriptives des phénomènes et aux théories générales. On croit parler en général alors qu'en réalité on parle au masculin ». Cela induit que les femmes, en tant que telles, n'ont aucune place dans un système qui accepte cette confusion. Elles sont ainsi, de fait, inexistantes. Non que leur présence soit cachée, puisqu'aucun lieu ne leur est réservé. Simplement, elles ne sont pas. Il peut arriver, toutefois, que ces absentes fassent une apparition dans les franges du discours central, ou dans les annexes de l'édifice théorique. Parfois, aussi, sortant du néant, « elles existent seules, isolées », mais cela n'advient que lorsque le discours est élaboré par les femmes elles mêmes.

Les chercheuses féministes refusent toujours plus fortement de rester prisonnières du déterminisme biologique qui sous-tend

le terme « sexe » ou « différence sexuelle », et qui renforce le caractère non historique et atemporel de la catégorie femme.

Elles constatent également qu'il est de plus en plus difficile de vouloir expliquer la subordination des femmes (Eldhom *et al.*, 1982) en utilisant des concepts mal définis, peu soucieux de la spécificité historique et culturelle, tels que « reproduction », « division sexuelle du travail », « famille », etc. qui supposent différents niveaux d'abstraction théoriques : par exemple, reproduction est un terme trop général pour décrire, en fait, les trois notions de reproduction sociale, reproduction de la main-d'oeuvre et reproduction humaine ou biologique. Autre difficulté : la description de la division sexuelle des tâches n'explique en rien pourquoi les travaux exécutés par les femmes reçoivent toujours une valeur inférieure à ceux faits par les hommes. Ayant constaté que le mode de production des analyses et des résultats dépendaient aussi des concepts utilisés, ces chercheuses se refusent à continuer d'utiliser plus longtemps un appareil idéologique qui leur interdit d'analyser le domaine des femmes en tant que partie intégrante de la production sociale.

Compris de cette manière, genre devient une catégorie d'analyse qui permet des formulations théoriques de plus en plus nécessaires face à l'abondance des études de cas.

L'usage du mot « genre » montre clairement la volonté des chercheuses féministes de mettre en lumière le caractère social des distinctions fondées sur le sexe ainsi que l'aspect relationnel des définitions normatives de la féminité. Par ailleurs, ces auteurs soulignent que la plus grande rigueur apportée par l'usage de la notion de genre permet « d'imposer un ré-examen critique des prémisses et des critères du travail scientifique existant » (Scott, 1988). Le concept de genre est donc utilisé pour tenter d'imposer l'idée que l'information au sujet des femmes est nécessairement information sur les hommes. Etudier les premières implique d'étudier les seconds. En outre, ce concept indique le caractère entièrement social du discours sur les idées et les rôles propres aux hommes et aux femmes.

La difficulté, progressivement surmontée, fut d'intégrer le terme genre dans des ensembles théoriques pré-existants. Nous

avons longtemps connu, en France, un refus de ce terme par certains sociologues qui le rejetaient au nom de l'usage – argument qui paraissait plus commode que légitime... Quant aux féministes françaises, une grande partie d'entre elles préfèrent l'usage de « catégories sociales de sexe » qui recouvre les mêmes contenus et les mêmes exigences.

Le début des années 80 voit, en France, à la suite des travaux des sociologues et, particulièrement, des historiennes, un développement important des études féministes dont le coup d'envoi est donné par la tenue du colloque de Toulouse en 1982, sur « femmes, féminisme, recherche ». C'est ensuite l'Action Thématique Programmée lancée par le CNRS intitulée « Recherches sur les femmes, recherches féministes ». Un certain nombre de projets seront menés à bien et publiés. C'est un début, encore modeste en France, compte-tenu du grand retard provoqué par la résistance des milieux scientifiques aux « women's studies » très actives, depuis déjà assez longtemps, aux Etats Unis et en Grande Bretagne, et plus récemment en Hollande et en Suède pour ne nommer que deux pays. Si la disparition, dans les années 86, de la seule revue française de grande qualité scientifique « Nouvelles Questions Féministes » par manque de moyens financiers, ne peut s'interpréter que de manière négative, des numéros spécialisés paraissent de temps à autre, dont deux en 1991 : *Femmes et Sociétés* (Harmattan) ou *Anthropologie des sexes, Sexe des Anthropologues* (AFA). Très riches et très divers, ils ne peuvent néanmoins, sur le plan d'un savoir reconnu, remplacer la parution régulière d'un outil de travail nécessaire <sup>(1)</sup>.

Malgré ces aléas et les difficultés, on constate une volonté et une détermination indéniables pour continuer de mener des études féministes en France comme hors de France. On ne peut donc que saluer avec bonheur et reconnaissance la parution de *Histoire des Femmes en Occident*, sous la direction conjointe de Michèle Perrot et Georges Duby. Dans leur introduction au volume consacré à l'Antiquité, ils écrivent qu'au « premier plan de ses préoccupations, elle (cette histoire) met désormais le

1. Les USA, la Grande Bretagne disposent de plusieurs publications dont, par exemple, la prestigieuse revue *Signs*.

*gender*, à savoir les relations entre les sexes, non pas inscrits dans l'éternité d'une introuvable nature, mais produits d'une construction sociale qu'il importe justement de déconstruire ». On voit que la notion de genre a désormais conquis droit de cité.

Le moment est donc venu, me semble-t-il, de substituer l'expression « genre et développement » à celle, trop ambiguë, de « femmes et développement ».

Pour des raisons qu'il nous faudrait mieux comprendre, un hiatus profond s'est instauré entre les études féministes et les études sur les femmes, vivant et travaillant actuellement dans les tiers mondes. Ce hiatus appauvrit le contenu des recherches mais, fait encore plus grave, reproduit le système d'exclusion des femmes de la pensée théorique, politique et économique qui fonde les politiques de développement.

Durant les années du séminaire, de nombreuses chercheuses se sont efforcées d'introduire le terme « genre » ou les contenus qu'il implique dans leurs réflexions. C'est un changement important que nous avons voulu mettre en évidence en l'incluant dans le titre même.

Ce faisant, nous ne fermons pas les yeux sur les difficultés qu'une telle approche provoque. Introduire un concept nouveau, nécessaire, mais non encore totalement éprouvé, dans un ensemble conceptuel bien rôdé, c'est faire naître une gêne terminologique. C'est aussi appeler à un examen attentif des conséquences que les changements de perspective entraînent dans les différentes disciplines associées à la recherche. Ces considérations appellent à la prudence. Mais, faut-il renoncer à mieux voir parce que l'optique déroute, et à l'opposé, faut-il assurer qu'une approche plus forte assure d'emblée une parfaite cohérence de la représentation.

Nous défendons donc l'usage de ce terme, bien consciente que les études que nous présentons en montrent à la fois la nécessité, et mesurent l'effort théorique qui reste à accomplir pour construire un discours sans distorsion. Ne retrouvons-nous pas ici la condition de toute recherche lorsqu'elle veut progresser non en gérant les acquis mais en les renouvelant ? Nous n'aurons pas non plus la simplicité de croire que nous portons ainsi

atteinte à une cohérence obtenue et bien établie, comme si une harmonie définitive régnait dans les sciences humaines.

Les textes ayant été présentés, je vais m'efforcer d'extraire des uns et des autres un certain nombre de thèmes qui, me semble-t-il, autorisent une réflexion prospective tout en permettant d'approfondir certains problèmes de genre. Mais je souhaite, avant de commencer, souligner que les textes sont fondées sur des enquêtes menées par des femmes sur des femmes, et ceci sans aucune littérature de soutien. Même si cette adéquation sexuelle facilite les rapports avec les enquêtées, elle est loin de résoudre les difficultés car, pour citer Monique Sélim « face à ces femmes, dont l'accès *a priori* aurait dû être beaucoup plus facile, je me suis heurtée au contraire à beaucoup de difficultés dont la première et la plus centrale est celle que les femmes, étant reléguées hors de l'espace public et social, se trouvaient dans l'incapacité de construire un discours en leur propre nom et du point de vue de leur propre position sur la société en général et même sur le quartier et le voisinage ». Il faut donc beaucoup de patience, beaucoup de temps pour reconstruire, au travers de ces mots inachevés, la cohérence qu'elles ne peuvent transmettre directement. Autre différence fondamentale de l'asymétrie des sexes.

Les savoirs féminins sont souvent intégrés à la trame des divers articles. Celui sur les connaissances des plantes et de l'environnement que les femmes et les hommes montrent dans les activités de cueillette nécessaires à l'équilibre alimentaire, particulièrement aux époques de soudure, est intéressante dans sa problématique. Nous avons appris depuis longtemps que les femmes ont des savoirs précis dans différents domaines – alimentation, santé, traditions orales, systèmes de parenté, religion. Mais on ne s'est pas encore efforcé d'analyser dans une perspective théorique les mécanismes qui, toujours et partout, sont à l'oeuvre pour dévaloriser systématiquement leurs connaissances. La perspective du genre permet d'analyser l'établissement d'une idéologie de la domination et de mieux penser la contradiction de base à laquelle on se heurte : savoir masculin/positif et savoir féminin/négatif.

L'étude sur les Pygmées, aborde des problèmes moins débattus mais importants. Elle remet en cause certaines idées reçues, notamment celle de la division sexuelle des activités de chasse, décrite par des anthropologues hommes, mais jugée par l'auteur comme « plus théorique que réelle » : peu de repères historiques fiables, pas de descriptions d'une chaîne de travail. Ces « blancs » résultent du biais endocentrique que les ethnologues – prisonniers de leurs propres pré-supposés – ont apporté, sans le vouloir, à leurs travaux. C'est pourtant à partir de ces descriptions tronquées que la théorie du sang fut élaborée, une des théories fondatrices de l'inégalité des genres. Or, d'après les observations de cette chercheuse, les femmes bakala chassent – ceci est courant – mais ce qui ne l'est pas c'est qu'elles peuvent tuer les animaux, gros ou petits, à la lance, à la sagaie, seules ou en compagnie des hommes. Elles ont le droit de verser le sang, sauf pendant leurs menstrues. Même s'il s'agit là d'un cas exceptionnel, il serait urgent d'entreprendre des recherches détaillées et comparatives sur les sociétés de chasseurs car elles nous apporteraient, peut-être, des outils permettant de mieux analyser la constitution de cette thèse aussi générale qu'incontestée.

Un autre problème, source de confusions et d'ambiguïtés soigneusement entretenues : celui de la matrilinearité. Il est de bon ton d'amalgamer la culture égyptienne, les Amazones, les princesses Songhai de l'Ouest Africain pour se référer à la théorie du Muterrecht inventée par Morgan et Bachofen mais depuis longtemps rejetée, qui autorise pourtant à parler encore de cet illusoire pouvoir des femmes comme s'il était réel. Théorie égarée qui est venue au secours du discours masculin sur le prétendu pouvoir féminin, qu'on estime d'autant plus fort qu'il s'exerce, justement, dans l'espace privé de la famille. Autre mythe auquel il faudrait s'attaquer avec sérieux. Des recherches comme celles que nous publions sont importantes puisqu'elles démontrent que « tout en incarnant les valeurs suprêmes de leur société, les femmes n'ont aucun pouvoir ni politique, ni religieux ». L'étude plus générale de ces sociétés matrilineaires devrait permettre de poser quelques questions clés sur la structuration du pouvoir entre les genres et du discours qui l'accompagne.

Les nombreux effets négatifs du développement sur les femmes constituent une réflexion importante sur l'évaluation des relations de genre implicite chez les décideurs mais renforcée par celles des hommes du pays concerné. Les nouvelles descriptions, toujours nécessaires, de ce phénomène multiforme renforcent et confirment les analyses déjà faites dans ce domaine en soulignant le rôle néfaste de l'idéologie des développeurs qui, non seulement maintient les femmes dans une situation de subordination, mais encore les soumet à une nouvelle exploitation plus systématique. Ce modèle est assimilé à un modèle normatif de référence par les intervenants du développement, aussi bien étrangers que nationaux. Notons ici que si des avancées marquent l'ordre de la recherche, il n'en n'est pas de même dans l'ordre de l'opérateur où une certaine bonne volonté ne suffit pas à rendre productifs des projets, justement trop souvent conçus hors des relations de genre.

L'accès des femmes aux nouvelles technologies, qui représente un effort constant depuis dix ans, est illustré par un projet de mécanisation de la fabrication de beurre de karité qui nous montre une autre modalité du même problème. Quand une ONG se décide à donner, ou plutôt à vendre, une nouvelle technologie, elle prend rarement en compte les difficultés que les femmes rencontreront, obligatoirement, puisqu'elles devront, pour la première fois, concevoir l'approvisionnement et la commercialisation à une échelle plus large. C'est ce changement qui, fréquemment, est à l'origine de l'échec.

Quelles que soient les raisons de l'échec, il y a un sens sous-jacent, à souligner : donner aux femmes l'accès à une technologie les oblige à changer leurs systèmes de production, ce qui constitue une révolution dans les représentations de genre : en effet, pour y arriver, elles doivent travailler ensemble et non plus chacune, isolément, dans son espace familial; d'autre part elles doivent effectuer une redistribution de leur temps de travail. Ce dernier caractérisé, je pourrais dire déontologiquement, par l'émiettement, le morcellement, l'éparpillement, doit soudain changer de nature puisque les nouvelles conditions techniques obligent à une accumulation du temps.

Le sociologue se retrouve face à des contradictions. Comment la société peut-elle accepter dans les faits ce qui est toujours symboliquement absent, à savoir la présence des femmes dans une activité économiquement mesurable ? Comment éviter cette distorsion sociale qui place les femmes au même niveau de production que les hommes ? Peut-être est-ce pour cela que les contraintes ne sont pas prises en compte ? Peut-être est-ce pour cela que l'on fournit plus facilement des technologies d'appoint, de petite puissance, qui ne remettent pas en cause la « nature » du temps féminin ? Peut-être est-ce pour cela que cet échec en recouvre un autre : en effet, ce sont des femmes, notamment celles des Nations Unies et de certaines coopérations bilatérales, qui ont oeuvré pour mettre à la disposition des femmes des outils modernes sans tenir suffisamment compte de la formidable logique de la différence toujours active dans les systèmes de pouvoir.

Malgré tous les bilans, négatifs, déjà écrits, il me semble que l'on devrait poursuivre la réflexion sur ce qui s'est passé, pendant et après la Décennie des Femmes, pour tenter de replacer dans des catégories d'analyse plus pertinentes un discours élaboré par les femmes, mais destiné, en dernier recours, à être mis en oeuvre par des hommes, aux niveaux international, national et régional. Cet effort des femmes pour entrer dans le politique s'est soldé, une fois de plus, par un échec. Il nous revient donc de travailler, non plus d'une manière immédiate, mais de façon plus distanciée, afin de relier cet insuccès à l'élément idéologique, permanent tout au long de l'histoire, qui refuse aux femmes l'entrée dans le politique et dans le pouvoir.

Face à ces échecs, il faut parler des luttes des femmes, confrontées aux difficultés croissantes et changeantes amenées par le développement. On écrit énormément sur ces luttes car on espère beaucoup de ces initiatives qui montrent, plus explicitement, les possibilités de révolte, de revendication, d'organisation des femmes. Nous manquons néanmoins d'un bilan plus général qui, en fonction des régions, présenterait les succès, les échecs, les raisons qui en rendent compte. Dans ce domaine qui, pour les femmes, recouvre une part de rêve, il serait important d'essayer

de dégager sur le long terme les forces profondes historiquement à l'oeuvre, que les descriptions du quotidien oblitérent.

Nous voici placées plus directement devant le pouvoir, notion essentielle mais encore peu abordée dans les études sur les femmes vivant dans le Tiers Monde. Notons le travail intéressant fait au Québec par les femmes du Groupe Sahel (Piron, 1990). Toutes les contributions présentées dans cet ouvrage font allusion à cette notion de pouvoir, parfois indirectement, en s'attachant seulement à l'analyse d'une des relations que cette étude éclaire : la subordination.

Par exemple, le système de pouvoir auquel les femmes congolaises, productrices à part entière dans cette région d'agriculture féminine, sont soumises dans le cadre lignager où les hommes détiennent toutes les prérogatives, y compris les manipulations idéologiques de la sorcellerie. Cela leur permet de dominer la socialisation de tous. Le système de virilocalité (que nous devrions d'ailleurs étudier du point de vue de la précarité, de la surveillance qui imprègnent la vie des épouses, et de leurs effets psychologiques) joue sans aucun doute un rôle décisif puisqu'il isole la femme de sa propre famille – « la femme n'a pas de maison » – et la rejette dans une « seconde société » où l'oppression, notamment économique, utilise la violence, la morale et le juridisme. Il faudrait se pencher davantage sur ce concept du juridisme en le reliant à l'ensemble des mécanismes qui assurent la reproduction de la subordination des femmes et des cadets, sorte de « bio-classe naturelle » dont résulte la division du travail, et non le contraire. Mieux comprendre les interrelations entre juridisme et religion, juridisme et sorcellerie, juridisme et alliance qui enserrant les femmes dans leur statut d'infériorité devrait constituer l'objet d'études interdisciplinaires.

Le pouvoir n'est pas une abstraction, il se manifeste dans toutes sortes de situations comme, par exemple, celle du chômage, qui affecte le plus souvent et le plus rapidement les femmes. Décision des entreprises que l'on ne peut que relier à l'ensemble des représentations sur les femmes et à leurs contradictions : salariée, la femme aide sa famille économiquement, au chômage, elle l'aide tout autant puisque, redevenue enfin

femme au foyer, elle peut assumer complètement sa vraie fonction de mère. Peu importe d'ailleurs que cette mère, pour survivre, doive entrer dans le secteur informel et se « débrouiller ». Rien de cela ne concerne apparemment la politique de l'emploi de l'Etat, relayée par les entreprises qui utilisent la force de travail comme elles le veulent et qui, en plus, se donnent le luxe, en ce qui concerne les femmes, d'avoir de bons sentiments. Ce qui précède vaut également pour la description de la colonisation des terres en Colombie. On a affaire, ici et dans d'autres pays, à un phénomène de grande ampleur dans lequel, sans aucune considération pour les relations de genre, la femme est intégrée, ou rejetée, en fonction de décisions économiques « rationnelles », adjectif magique s'il en est.

Il y a également les discours liés, en Malaisie, aux représentations de l'engendrement où c'est à l'homme que revient le rôle fondamental et qui, fait plus rare, l'exprime socialement au moment du baptême, puisque c'est lui qui prend en charge la cuisine festive, non à l'intérieur de la maison comme le fait la femme mais dans l'espace public qui est le sien : sous-valorisation évidente du rôle institutionnel de la mère nourricière. Nous connaissons encore très peu ce genre de coutume – la couvade étant celle qui fut la plus décrite. Avec un matériel ethnologique plus important, nous pourrions mieux comprendre pourquoi ce type d'inversion doit s'accompagner, obligatoirement semble-t-il, d'une mise en scène théâtrale. Et nous pourrions peut-être tenter de vérifier l'hypothèse, déjà émise, selon laquelle le discours sur la différence des sexes n'est pas seulement un signe de la domination masculine mais aussi une manifestation du désir des hommes de partager, ou de s'approprier la différence, irréductible jusqu'à présent, qui assigne l'engendrement à la femme.

Si la politique, le pouvoir résistent farouchement à l'intrusion des femmes, les hommes savent très bien utiliser, parfois, « les réseaux de socialité féminine », mais le font de telle façon qu'ils contribuent au renforcement de la division des genres. L'étude sur la commercialisation du poisson par les femmes confirme un constat général, à savoir que le rôle économique croissant des

femmes s'accompagne de leur participation également croissante au budget familial. La circulation de l'argent féminin continue cependant à annuler pour elles la possibilité de capitalisation. Cela montre le côté paradoxal de ce changement, puisque le rôle économique des femmes « est évalué selon des normes morales et nié dans sa valeur économique ». C'est dans ce glissement de sens, présent un peu partout et à tous les niveaux, que l'on peut analyser les modalités de l'exercice du pouvoir masculin, dont celle du renforcement de l'exclusion par une valorisation fictive. La description détaillée du monopole des femmes dans la commercialisation, à petite échelle, permet de décrypter un effet de masque : la visibilité des femmes est, ici, évidente – elles vendent dans les rues, sur les marchés – mais les opérations économiquement importantes qui permettent une véritable accumulation sont faites par les hommes dont on parle peu.

Prendre d'emblée la décision d'étudier de façon théorique les rapports sociaux entre hommes et femmes offre un avantage conceptuel évident : la moitié de la réalité sociale, qu'elle soit des femmes ou des hommes, n'est plus évacuée, et l'on peut clairement voir et comprendre les phénomènes sociaux dans leurs rapports logiques. C'est ainsi qu'utilisant le concept de « maternité sociale » développé par N.C. Mathieu, on montre que les « dons d'enfants » ne recouvrent pas forcément, comme on l'a souvent écrit, une solidarité d'entraide entre les femmes puisque, dans la plupart des cas, c'est une décision du lignage patrilinéaire et non de la mère biologique. Changement radical de perspective qui autorise à traiter des dons d'enfant non plus comme un phénomène individuel mais comme un phénomène collectif lié à un problème de pouvoir. Autre point soulevé, celui de la contradiction dont beaucoup de femmes sont prisonnières : Elles sont obligées d'utiliser le travail de leurs filles pour pouvoir travailler elles mêmes, répondant ainsi aux normes sociales et reproduisant l'ordre social tout en sachant que la scolarisation des filles serait porteuse de changement. Le conservatisme, prétendument naturel, des femmes est plus le résultat d'un ensemble contraignant et structuré de pressions socio-culturelles. Tous ces problèmes représentent des pistes importantes de recherche.

D'autres articles permettent de s'orienter quelque peu dans les pré-supposés qui jonchent notre chemin. L'un d'entre eux fait une description fine et très intéressante, quoique statique, de la subordination des femmes, se ralliant ainsi, implicitement, à la position d'Engels sur « la défaite historique universelle des femmes ».

D'autres, appuyés sur des situations beaucoup plus dynamiques, montrent que certaines femmes, dans des situations culturelles et historiques précises, peuvent accéder à une réelle puissance économique et bénéficier d'un poids politique certain. Cependant les stratégies de ces femmes se situent dans « une logique du pouvoir fondée sur la constitution d'un capital social préalable à toute réussite », elles utilisent celui de leur mari et des hommes de leur famille, mais en le réinterprétant... On est proche, ici, de la définition du pouvoir selon M. Foucault qui le voit sous forme de réseau et de modèle stratégique. Il serait nécessaire de concevoir des études sur le pouvoir entre genres à partir de cette vision plus riche et plus souple que celle du modèle juridique. Les auteurs montrent aussi que les femmes réussissent à utiliser à leur profit le discours qui accompagne et structure le réseau de parenté, lequel occulte bien souvent les véritables rapports de parenté. Elles ont appris également à faire leur la logique prédation/redistribution utilisée par l'Etat et s'en servir de façon opératoire. Enfin, elles manipulent subtilement mais efficacement le discours de la société sur leur devoir d'assumer leurs fonctions nourricières et reproductrices. Faisant feu de tout bois, renversant la donne idéologique, elles sont parvenues à sortir de l'occulté, du non-existant et à s'appropriier de larges pans du commerce à longue distance, le seul rentable, qui est généralement l'apanage des hommes. Mais, ne l'oublions pas, ce genre de réussite est encore extrêmement rare.

Il m'apparaît clairement que les études sur les femmes du Tiers Monde doivent poursuivre les descriptions fines, détaillées mais qu'elles doivent maintenant effectuer un saut épistémologique sous peine d'être reléguées dans l'amorphe de la répétition. Sachant de façon évidente que « c'est le social qui crée le sexe biologique comme catégorie sociale » (N.C. Mathieu), sachant que les rapports de genre donnent sens aux différences, nous ne pouvons plus, sans risque de déqualification scientifique, aborder

les femmes dans les sociétés du Tiers-Monde hors de l'appareil théorique que les chercheuses féministes s'efforcent de construire depuis plus de vingt ans.

Voir les femmes, c'est bien. Ne voir que les femmes, même si on les emboîte dans la société à la façon des poupées russes, ce n'est plus recevable. Nos travaux doivent être fondés sur une conviction, sur une volonté, sur une démarche heuristique. Participer à l'élucidation critique de ce que le discours sur les femmes cache et révèle, et découvrir les réalités féminines partout occultées dans des systèmes toujours complexes, aller vers plus de sens, édifier avec des matériaux plus véridiques, tel doit être notre effort. Et nous espérons que nous pourrons le poursuivre lors des prochains séminaires organisés au sein de l'Orstom.

Saint Ulphace, 2 février 1992

## **Bibliographie**

- Eldhom F, Harris O., Young K., 1982. « Conceptualisation des Femmes » in *Nouvelles Questions Féministes, Printemps*.
- Mathieu N.C., 1971. « Note pour une définition sociologique des catégories de sexe » in *Epistémologie sociologique*, 11.
- Piron F., 1990. « Le Pouvoir des femmes au Sahel : analyses et discussions », *Série Notes et Travaux*, n° 17, Centre Sahel, Université Laval, Québec, Avril.
- Scott J., « Genre, une catégorie utile d'analyse historique » in *Le Cahier du Griffon, Le genre de l'histoire*, n° 37-38, Editions Tierce, Paris.